

Chapitre 7

Attirer et intégrer les travailleurs étrangers

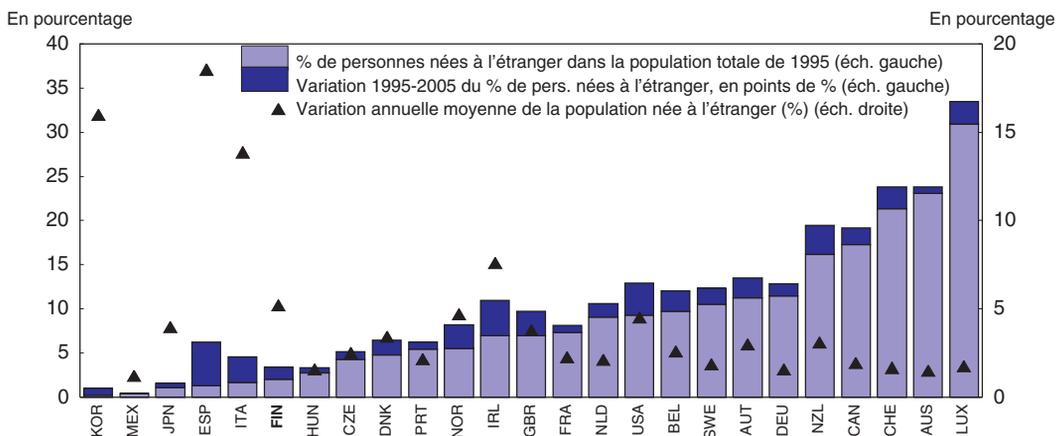
Attirer des travailleurs étrangers est un moyen pour la Finlande de relever le défi que constitue le déclin rapide de sa population active et de s'attaquer aux pénuries de main-d'œuvre qui se font jour. Les gouvernements successifs ont eu beau proposer de faire appel au marché du travail international, les choses n'ont guère avancé. Le nombre d'immigrants demeure relativement faible, et le taux d'emploi des immigrés déjà présents est nettement inférieur à celui de la population dans son ensemble. Il faudrait faire davantage pour promouvoir l'enseignement du finnois aux résidents nés à l'étranger ainsi que leur formation professionnelle, encourager la diversité dans le milieu professionnel et aider les entreprises à attirer des travailleurs étrangers possédant les compétences recherchées.

Comme nous l'avons indiqué brièvement au chapitre 5, la Finlande se trouve confrontée au double problème du vieillissement rapide de sa population et de l'aggravation des pénuries de compétences dans un certain nombre de secteurs. L'un des moyens de faire face à ces difficultés est de tout mettre en œuvre pour accéder à des ressources en main-d'œuvre étrangère. Certains indices montrent que le nombre de travailleurs étrangers recrutés en Finlande a récemment augmenté, en particulier dans certains secteurs comme le BTP, mais leurs effectifs n'en demeurent pas moins relativement faibles. De surcroît, on constate une certaine réticence de la part du pays à s'engager pleinement sur la voie du recrutement de main-d'œuvre étrangère compte tenu, en particulier, des problèmes d'intégration que certains des pays voisins ont rencontrés, tout spécialement avec les demandeurs d'asile. Pour autant, la question de l'intégration des travailleurs nés à l'étranger n'est pas nouvelle et, à cet égard, la Finlande, qui s'y est prise plus tard que les autres pays, a l'avantage de pouvoir tirer les leçons de leur expérience, notamment celle de ses voisins scandinaves. Elle peut donc espérer non seulement éviter leurs erreurs, mais aussi tirer des enseignements de leurs succès.

À l'instar de la Corée, de la Hongrie et du Japon, la Finlande est l'un des rares pays de l'OCDE à abriter une très faible population allochtone (graphique 7.1). C'est ainsi qu'en 2005, 3,4 % seulement de sa population étaient des personnes nées à l'étranger. Il y a certes des raisons géographiques, culturelles et historiques à cette situation, mais la Finlande se distingue aussi de ses voisins scandinaves qui, eux, ont accueilli des migrants en grand nombre, tant par le biais de l'admission de réfugiés que par celui d'autres filières¹.

En Finlande, la composition de la population allochtone est assez diverse (graphique 7.2). Le groupe le plus important que l'on puisse identifier est celui des Russes

Graphique 7.1. Population née à l'étranger dans les pays de l'OCDE
1995-2005

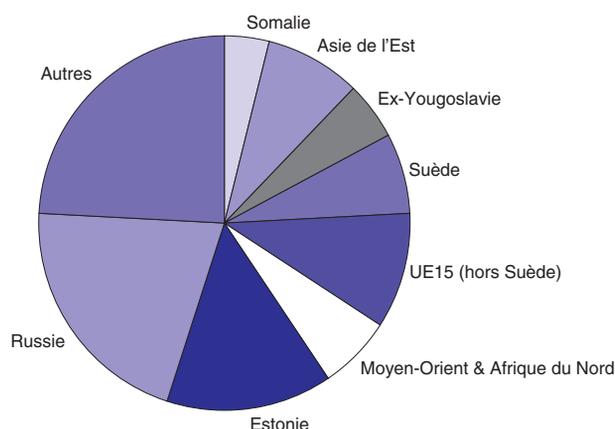


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/408815402686>

Source : OCDE (2007), *Perspectives des migrations internationales*, graphique I.11.

Graphique 7.2. **Résidents nés à l'étranger selon le pays et l'origine**

Fin 2006

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/408822267438>

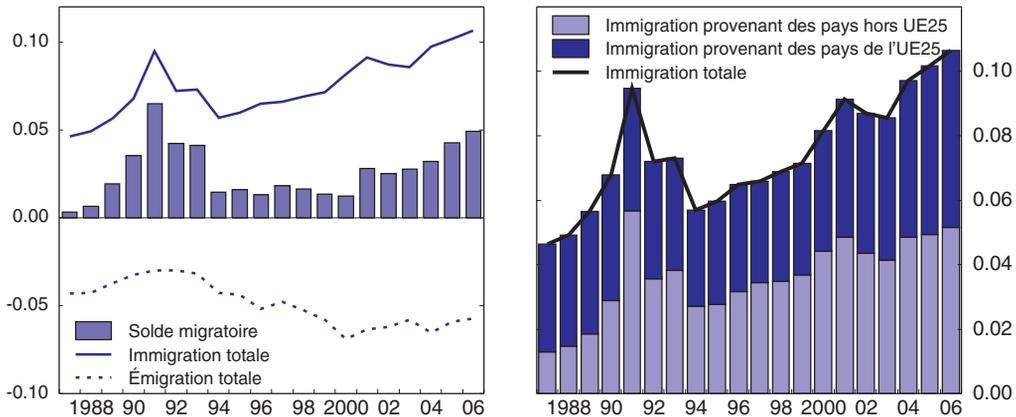
Source : Service finlandais de l'immigration, Centre de recensement de la population.

d'ascendance finlandaise (Ingriens et Caréliens). L'afflux de ces migrants a véritablement commencé après l'effondrement de l'Union soviétique au début des années 90 alors même que, bien souvent, ils n'avaient que des liens ténus avec la Finlande. D'ailleurs, de nombreux Russo-finlandais ont eu d'énormes difficultés d'intégration². Le deuxième groupe par la taille est celui des Estoniens, qui possèdent de solides caractéristiques linguistiques et culturelles communes avec les Finlandais, élément venant s'ajouter à la proximité géographique entre les deux pays. Avant même la *Perestroïka* (1985), les Finlandais et les Estoniens circulaient déjà de l'un à l'autre, un trafic touristique dans les deux sens ayant été instauré aux alentours de 1965. Il était dès lors facile de tisser des relations étroites sur les plans personnel, familial et commercial entre les deux pays. Un autre groupe important est celui des ressortissants des pays d'Europe occidentale qui, généralement, résident en Finlande pour des raisons professionnelles ou familiales (à la suite d'un mariage avec un citoyen finlandais, par exemple). Ce groupe inclut de nombreux Suédois, ce qui témoigne des liens étroits entre la Finlande et la Suède sur les plans géographique, historique et linguistique. Enfin, les réfugiés en provenance de la Corne de l'Afrique, de l'ex-Yougoslavie, d'Iran et d'Irak représentent un pourcentage significatif des résidents nés à l'étranger, et c'est au sein de ce groupe que les difficultés d'intégration sont les plus aiguës (faible taux d'activité, par exemple).

L'admission de migrants s'accélère sensiblement depuis la fin des années 80, tendance interrompue par la récession du début des années 90 mais qui a très rapidement repris par la suite. En 2007, le nombre d'immigrants a atteint le chiffre record de 25 000 individus au total (graphique 7.3). Ces dernières années, l'Estonie et la Russie ont continué de fournir les plus gros contingents de résidents étrangers (OCDE, 2007a) tandis que l'afflux de réfugiés ralentissait considérablement. En dépit de la récente accélération des admissions de migrants, le solde migratoire, en proportion de la population totale, reste faible. En 2007, le solde migratoire de la Finlande ne représentait que 2.4 personnes pour 1 000 résidents, contre 17.1 en Islande, 15.7 en Irlande, 5.6 en Suède et 5.1 en Norvège³. De surcroît, une très faible proportion seulement (entre 5 et 10 %) de l'immigration actuelle est liée au travail (Cabinet du Premier ministre, 2007), et les

Graphique 7.3. Solde migratoire et sources d'immigration

En pourcentage de la population résidente

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/408844436120>

Source : Statistics Finland.

travailleurs nés à l'étranger ne représentent que 3 % de la population active (Työministeriö, 2007). Enfin, les immigrés arrivés ces dernières années ne possédaient généralement qu'un faible niveau d'instruction : c'est ainsi que sur l'ensemble des immigrés admis entre 2000 et 2005, 60 % ne dépassaient guère le niveau d'instruction élémentaire.

En mai 2006, la Finlande a levé les restrictions d'immigration qui visaient les ressortissants des huit pays ayant adhéré à l'UE en 2004, et n'en a imposé aucune dans le cas de la Bulgarie et de la Roumanie, devenues membres de l'UE début 2007. Auparavant, les ressortissants des nouveaux États membres ne pouvaient obtenir un emploi sans permis de travail que si le Service public de l'emploi avait constaté que personne d'autre n'était disponible en Finlande pour occuper le poste à pourvoir.

Les travailleurs autochtones en Finlande

Les niveaux d'emploi et d'activité des résidents nés à l'étranger sont nettement inférieurs à ceux de la population locale, le taux d'emploi des immigrés de sexe masculin étant de 63 % contre 71 % pour leurs homologues autochtones, en 2005, alors que pour les femmes, les pourcentages étaient respectivement de 49 et 68 %. Les écarts de taux de chômage sont encore plus marqués. Par exemple, chez les hommes nés à l'étranger, ce taux était de 23,1 % contre 9,3 % chez les autochtones de sexe masculin (OCDE, 2007a). Même si certains indices donnent à penser que, récemment, la situation des résidents nés à l'étranger au regard du marché du travail s'est légèrement améliorée, un écart subsiste, lequel semble très largement imputable à des différences de niveau de compétences et d'expérience. La preuve en est que les Finlandais de sexe masculin faiblement qualifiés connaissent un taux de chômage comparable à celui des migrants d'origine extracommunautaire (Jean *et al.*, 2007).

En Finlande comme dans la plupart des autres pays d'Europe, les travailleurs nés à l'étranger se concentrent dans le secteur dit des « autres services » (qui exclut la santé, le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration mais englobe effectivement les services aux ménages). On en trouve aussi une proportion non négligeable dans les industries extractives et manufacturières ainsi que dans le secteur de l'énergie (OCDE, 2007a). Toutefois, à la différence de ce qui se passe au Danemark, en Norvège ou en Suède, les

travailleurs nés à l'étranger sont relativement peu nombreux dans le secteur de la santé. Cela tient peut-être en partie à des questions de connaissance de la langue, mais aussi aux niveaux de salaire peu compétitifs appliqués dans ce secteur. De fait, très nombreux sont les travailleurs de la santé nés en Finlande qui s'expatrient pour trouver des emplois mieux rémunérés, notamment en Scandinavie et au Royaume-Uni.

La prépondérance de l'emploi temporaire et à temps partiel constitue une autre caractéristique importante de la population active allochtone. Environ un tiers de l'ensemble des travailleurs nés à l'étranger sont embauchés à titre temporaire, soit deux fois plus que les travailleurs nés en Finlande. Seuls l'Espagne, la Pologne et le Portugal affichent des pourcentages plus élevés, ce qui s'explique en partie par la prévalence, dans ces pays, des travailleurs allochtones dans les secteurs de l'agriculture, du BTP et de l'hôtellerie-restauration (OCDE, 2007a). S'agissant de la Finlande, de très nombreux travailleurs temporaires étrangers sont embauchés pour la cueillette des baies, qui est une activité saisonnière. Il en va de même pour l'emploi à temps partiel, avec un écart entre les travailleurs nés à l'étranger et ceux nés en Finlande parmi les plus significatifs de toute la zone OCDE. En outre, beaucoup de ces travailleurs ne séjournent en Finlande que pendant de courtes périodes et ne sont donc pas pris en compte dans les statistiques bien que, selon les estimations, ils représenteraient 15 000 migrants de plus⁴.

Faire face aux pénuries de main-d'œuvre

Comme il est expliqué au chapitre 5, la Finlande se trouve confrontée à une pénurie de compétences croissante dans un certain nombre de secteurs de son économie. Compte tenu des rigidités du marché du travail, les postes vacants ne sont pas pourvus par des travailleurs locaux bien qu'il existe un vivier relativement important de travailleurs au chômage. Les entreprises confrontées à des pénuries persistantes peuvent être contraintes de choisir entre trouver des moyens d'attirer de la main-d'œuvre en Finlande ou implanter ailleurs la production (par le biais de la délocalisation ou de l'externalisation), là où des ressources en main-d'œuvre appropriées sont disponibles. Toutefois, dans le secteur non marchand qui est celui où les déficits sont les plus criants, comme dans le BTP ou les services sociaux, ni la délocalisation, ni l'externalisation ne sont des options envisageables.

La Finlande n'est pas seule à avoir bénéficié d'une forte croissance économique ces dernières années, et à se trouver aujourd'hui confrontée aux pénuries de compétences qui en résultent. Par ailleurs, de nombreux pays d'Europe vont se caractériser par un vieillissement de leur population dans les années à venir. En conséquence, beaucoup d'autres pays rivalisent, et rivaliseront de façon croissante, avec la Finlande pour attirer les mêmes travailleurs possédant les mêmes compétences, en provenance des mêmes pays d'origine. Si la Finlande a à cœur de tirer pleinement parti des travailleurs migrants, il lui faut redoubler d'efforts pour être compétitive à cet égard. De nombreux pays parrainent d'ores et déjà des salons de l'emploi dans les pays d'origine, et fournissent aux migrants potentiels tout un éventail de services, dont la formation et d'autres formes d'aide avant que ces derniers ne quittent leur propre pays. De ce point de vue, le gouvernement tout comme les entreprises et les organisations sectorielles finlandaises ont tardé à entrer en lice.

En octobre 2006, le gouvernement a entériné un Programme relatif à la politique migratoire. L'un des principaux objectifs de ce programme était de promouvoir l'immigration de travailleurs devant l'imminence du déclin de la population d'âge actif du pays. Il définit des mesures à large portée, dont la simplification du régime des permis pour

les « travailleurs invités », en exploitant la réputation de la Finlande de posséder un système éducatif de qualité (pour attirer des étudiants qui pourraient être convaincus de rester dans le pays et d'y travailler après l'obtention de leur diplôme), et en créant des agences de recrutement dans les pays de départ (qui peuvent aider à accomplir les formalités et fournir des conseils et une formation initiale avant le départ, y compris des cours de finnois). Ce programme comporte aussi des mesures visant à améliorer la reconnaissance des qualifications et diplômes étrangers. Enfin, le programme suggère que la Finlande devrait faire plus pour se bâtir une réputation de pays attrayant aux yeux des travailleurs étrangers, et comporte une liste des atouts du pays qui pourraient être mis en avant lors des campagnes d'information, notamment la proximité de la nature, la sécurité des personnes, la stabilité politique et la grande qualité des services publics.

Il existe actuellement un programme d'allègement fiscal qui concerne les spécialistes étrangers hautement qualifiés, et qui leur permet de bénéficier d'une réduction importante de l'impôt sur le revenu perçu par l'État pendant 24 mois⁵. La durée de l'allègement fiscal va être portée à 36 mois courant 2008.

Obstacles empêchant d'attirer des travailleurs étrangers

Si le climat et la langue sont couramment cités comme obstacles empêchant d'attirer des travailleurs étrangers plus nombreux, un certain nombre d'autres facteurs existent et constituent des freins à cet égard, notamment parce que la Finlande est aujourd'hui en concurrence avec d'autres pays pour attirer des travailleurs qualifiés vers ses rivages. L'un des facteurs négatifs les plus importants du point de vue du migrant qualifié est le niveau relativement modeste des rémunérations pratiqué en Finlande, comparé à ceux d'autres pays, en particulier celui des salaires nets après impôt. En outre, du fait de la rigidité du dispositif finlandais de détermination des salaires (chapitre 5), ceux-ci ne peuvent s'ajuster librement face aux déséquilibres entre l'offre et la demande dans des secteurs particuliers, empêchant ainsi les ajustements de salaires relatifs d'attirer l'attention des travailleurs étrangers sur les opportunités existant sur des segments différents du marché du travail.

L'absence de reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger est un problème dans beaucoup d'autres pays, ce qui freine aussi l'activité des migrants. Elle constitue un gaspillage pour le pays car il est dans son intérêt d'utiliser les ressources en main-d'œuvre existantes au maximum de leurs capacités. C'est pourquoi la Finlande devrait continuer à participer aux programmes internationaux de reconnaissance des qualifications (OCDE, 2007b). Autre question liée à celle des qualifications, la préférence des entreprises finlandaises pour des personnes titulaires au minimum d'un master pose problème (chapitre 6). Le fait qu'il faille posséder au minimum un diplôme de ce niveau peut dissuader les migrants, qui ont alors le choix d'aller chercher du travail dans d'autres pays où une licence est amplement suffisante pour trouver un poste dans la plupart des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées.

Actuellement, les travailleurs d'origine extracommunautaire ont besoin d'un permis pour être admis dans le pays, permis qui prévoit une « évaluation » de la nécessité du recours à un travailleur immigré au moyen de laquelle les autorités déterminent s'il existe en Finlande un actif susceptible d'occuper le poste brigué par le candidat. La durée de ce processus est de plus de trois mois, ce qui, compte tenu du dynamisme actuel de l'économie mondiale, est excessif. Il convient d'accélérer le traitement des demandes de permis de travail et de simplifier, voire d'abolir, les critères

d'évaluation de la nécessité du recours à un immigré. Il faudrait accorder des permis aux travailleurs possédant des compétences correspondant aux déficits constatés. Il ne paraît pas nécessaire de fixer d'autres critères que celui-là. Les systèmes de cartes vertes mis en place par le Canada et le Danemark constituent de bons exemples de dispositif qui autorise les personnes dont le profil correspond à l'avance à certaines qualifications ou à un certain niveau d'expérience à entrer dans le pays sans être en possession d'une offre d'emploi.

La discrimination pourrait bien être un autre obstacle empêchant les étrangers de prendre pied sur le marché du travail finlandais. En 2007, l'Institut finlandais de la santé au travail a publié les résultats d'une enquête dont il ressort que les étrangers sont vraisemblablement confrontés à une forte discrimination sur le marché du travail même quand leur maîtrise du finnois est proche de celle d'une personne dont c'est la langue maternelle. Cela dit, le faible niveau de qualification et le fort taux de natalité de la population allochtone la prédisposent effectivement à un moindre taux d'activité et à un taux de chômage plus élevé. Il n'en est pas moins vrai que l'on pourrait faire beaucoup plus pour accompagner la transition des migrants vers l'emploi, notamment par la formation (apprentissage du finnois et acquisition de compétences) et, plus généralement, par le soutien social. Cette population pourrait ainsi tirer pleinement parti des services liés à l'emploi disponibles pour tous les Finlandais, comme les services de garde d'enfants et de médecine du travail. De création récente, le groupe de travail gouvernemental sur les déséquilibres entre l'offre et la demande sur le marché du travail a fait des propositions en ce sens dans la première série de recommandations qu'il a publiées début 2008. Les programmes à l'intention des enfants des immigrés constituent l'un des points forts de ces recommandations, ce qui concorde avec un certain nombre d'études internationales montrant que le handicap social et l'absence de liens avec le marché du travail se perpétuent d'une génération à l'autre. Or, des enquêtes montrent que les programmes privilégiant l'intervention dès le tout jeune âge donnent des résultats particulièrement probants, notamment en orientant les ressources vers l'intégration des tout jeunes enfants et en incitant les parents à envoyer leurs enfants à l'école maternelle ou à les préscolariser. Le programme américain de préscolarisation « Head Start » est souvent cité comme exemple de programme de ce type ayant été couronné de succès (OCDE, 2008).

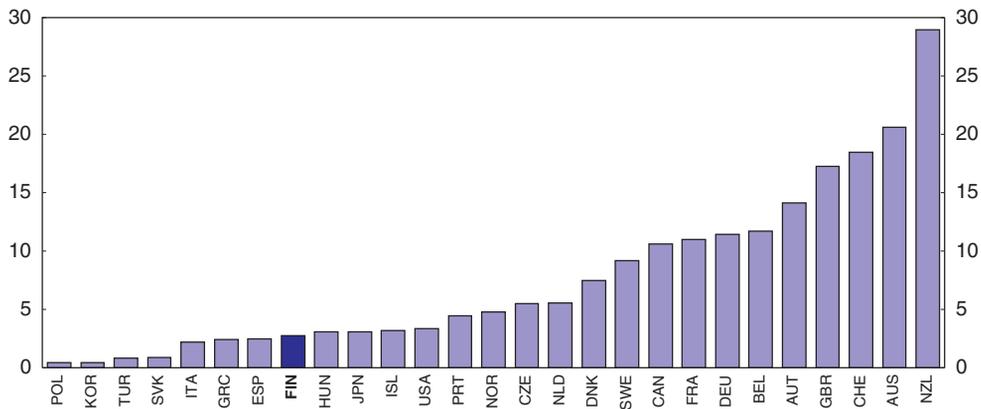
Certains syndicats finlandais ont insisté pour que les contrats de travail des immigrés fassent l'objet de contrôles supplémentaires approfondis de la part de l'inspection du travail. Dans l'ensemble, cela ne devrait pas être nécessaire du fait de l'extension administrative des conventions collectives (en vertu de laquelle les conditions d'emploi fixées lors de négociations salariales s'appliquent à tous les travailleurs d'une branche donnée, travailleurs étrangers compris). Il serait opportun de mettre en place certains services complémentaires à l'intention des travailleurs étrangers, compte tenu des différences de langue et de culture mais aussi de leur méconnaissance des droits des salariés et des obligations de l'employeur (ce qui risque de rendre les immigrés plus vulnérables aux mauvais traitements et à l'exploitation). Il faudrait toutefois veiller à ce que les obligations auxquelles les immigrés pourraient éventuellement être soumis par-delà ce que l'on exige d'un citoyen finlandais ne soient ni onéreuses, ni abusives, et ne ralentissent pas davantage le processus d'embauche de la main-d'œuvre immigrée, ni ne dissuadent encore plus les employeurs de recruter ce type de travailleurs.

Attirer et retenir des étudiants allochtones

Parmi les avantages concurrentiels dont jouit la Finlande figure la solidité de son système éducatif, qui devrait être à même de se mobiliser afin d'attirer des étudiants qui pourraient être convaincus par la suite de rester dans le pays et d'y travailler une fois leur diplôme obtenu. L'avantage de cette méthode est qu'elle permettrait de retenir des travailleurs possédant des diplômes finlandais et maîtrisant le finnois, qui auraient déjà été en contact avec la société finlandaise et s'y seraient acclimatés. Mais, à l'heure actuelle, les effectifs d'étudiants étrangers sont très faibles (graphique 7.4), la plupart étant originaires de Russie ou de Chine (OCDE, 2007a). En outre, beaucoup suivent des cursus où les cours sont dispensés uniquement en anglais, et ont peu de chances d'apprendre correctement le finnois. Des dispositions sont déjà en place, lesquelles permettent aux étrangers ayant obtenu un diplôme finlandais de rester dans le pays, munis d'un permis de court séjour, pour pouvoir chercher du travail. Ils peuvent accéder au statut de résident permanent s'ils trouvent un emploi. La durée du permis de court séjour a récemment été portée à dix mois au lieu de six.

Graphique 7.4. **Étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur**

En pourcentage du total des inscriptions dans l'enseignement supérieur, 2005¹



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/408883233567>

1. Données de 2004 pour le Canada, les États-Unis et la France.

Source : OCDE (2007), *Regards sur l'éducation*, tableau C3.1.

Le projet récent consistant à appliquer à l'essai des frais d'inscription aux étudiants étrangers a peu de chances d'aider à en attirer en Finlande, à moins que le produit de ces frais n'aille aux différents établissements d'enseignement eux-mêmes, et que cela n'entraîne une plus large promotion internationale des établissements et une amélioration de la qualité de l'enseignement. On peut toutefois comprendre le bien-fondé de cette proposition d'un point de vue budgétaire. Les étudiants étrangers se sont récemment vu accorder le droit d'exercer un emploi tout en suivant leurs études, mesure qui rendra les études en Finlande plus attrayantes et correspond à une pratique en usage chez la majorité des étudiants du supérieur nés dans le pays.

L'encadré 7.1 énonce un certain nombre de recommandations grâce auxquelles la Finlande devrait pouvoir accéder plus facilement à la main-d'œuvre étrangère qualifiée et mieux utiliser les effectifs de résidents nés à l'étranger présents sur son territoire.

Encadré 7.1. **Recommandations concernant l'accès à la main-d'œuvre étrangère et son intégration**

- Simplifier le régime des permis de travail afin de pouvoir accéder de manière efficiente aux travailleurs étrangers possédant les compétences recherchées. Envisager l'adoption du système de cartes vertes comme au Canada et au Danemark et abolir le critère d'évaluation de la nécessité du recours à un immigré.
- Recenser les secteurs d'activité ayant le plus besoin de main-d'œuvre étrangère (très vraisemblablement dans un certain nombre d'activités de services où la délocalisation n'est pas envisageable), et fournir une aide directe aux entreprises et aux immigrants potentiels dans ces secteurs.
- Aider davantage les entreprises finlandaises à affronter la concurrence pour attirer des travailleurs présents sur le marché du travail européen, notamment en faisant davantage la promotion de la Finlande en tant que destination attrayante, et en co-parrainant des salons de l'emploi dans les pays d'origine.
- Promouvoir davantage l'image de la Finlande comme destination pour les étudiants étrangers et encourager ceux-ci à rester après avoir terminé leurs études. La prolongation de la durée du titre de séjour permettant de chercher un emploi après l'obtention d'un diplôme finlandais sera utile de ce point de vue.
- Conformément aux recommandations du groupe de travail sur les déséquilibres entre l'offre et la demande sur le marché du travail, faire plus pour aider les immigrés déjà présents en Finlande à mieux s'intégrer sur le marché du travail, notamment en débloquent des crédits importants pour financer la formation professionnelle et l'enseignement du finnois.
- Déployer davantage d'efforts pour utiliser au maximum les capacités des travailleurs immigrés au moyen de systèmes de reconnaissance des qualifications étrangères, ce qui permettra d'éviter le phénomène de déclassement professionnel observé dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE.

Notes

1. En Suède, 12,4 % de la population sont des personnes nées à l'étranger. En Norvège et au Danemark, les pourcentages sont respectivement de 8,2 % et de 6,5 %.
2. En 2002, le gouvernement finlandais a pris des mesures pour limiter l'immigration des ressortissants russes à ceux qui parlent le finnois. Le régime spécial d'immigration des Ingriens actuellement en place va être supprimé progressivement.
3. Les chiffres sont ceux de 2006 pour tous les pays sauf la Finlande (chiffres de 2007). Les données de 2007 concernant la Finlande proviennent de Statistics Finland, tandis que les autres données sont tirées de la base de données en ligne sur les statistiques des migrations de l'OCDE.
4. Citation du ministère finlandais du Travail reprise dans l'édition du 15 novembre 2007 du *Helsingin Sanomat*.
5. En 2006, 364 personnes ont bénéficié de cet allègement fiscal. Les chiffres n'ont guère évolué depuis 2003 (Source : Commission nationale finlandaise de la fiscalité).

Bibliographie

- Cabinet du Premier ministre (2007), « Recruitment Problems, Labour Supply and Workers' Mobility », Prime Minister's Office Publications, 17/2007.
- Jean, S., O. Causa, M. Jiménez et I. Wanner (2007), « Migration in OECD Countries: Labour Market Impact and Integration Issues », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 562, OCDE, Paris.
- Ministère du Travail (2006), Government Resolution 19.10.2006, Government Migration Policy, http://mol.fi/mol/en/99_pdf/en/90_publications/migration_programme2006.pdf.
- OCDE (2007a), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007b), *Jobs for Immigrants (Vol. 1): Labour Market Integration in Australia, Denmark, Germany and Sweden*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), « Policies and Practices Supporting the Educational Achievement and Social Integration of First and Second Generation Migrants: A Systematic Review », EDU/CERI/CD(2008)1, OCDE, Paris.
- Työministeriö (Bureau de l'emploi, 2006), *Hallituksen maahanmuuttoliittinen ohjelma* (Programme du gouvernement relatif à la politique d'immigration), n° 371, Bureau de l'emploi.
- Työministeriö (2007), « Työvoima 2025. Täystyöllisyys, tuottavuus ja hyvät työpaikat hyvinvoinnin perustana työikäisen väestön alkaessa vähentyä », (La population active à l'horizon 2025. Plein emploi, productivité et emplois de qualité comme conditions du bien-être au moment où la population d'âge actif commence à diminuer). *Työpoliittinen tutkimus*, n° 325.

Glossaire

ACRS	Avantage comparatif révélé symétrique
CUMO	Coût unitaire de la main-d'œuvre
EMN	Entreprise multinationale
GES	Gaz à effet de serre
IDE	Investissement direct étranger
PAC	Politique agricole commune
PAMT	(Programmes de) politiques actives du marché du travail
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PP-P	Partenariat public-privé
R-D	Recherche-développement
SCEQE	Système communautaire d'échange de quotas d'émission
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TMEI	Taux marginal effectif d'imposition
TVA	Taxe à la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UPM	United Paper Mills

Table des matières

Résumé	9
Évaluation et recommandations	11
Chapitre 1. Tirer le meilleur parti possible de la mondialisation	19
Effets positifs et contraintes de la mondialisation	21
Une diversification insuffisante ?	30
Un stock d'investissements directs de l'étranger inférieur à la moyenne de la zone OCDE	32
Des investissements directs à l'étranger dynamiques	34
Le modèle nordique à l'épreuve de la mondialisation	35
Les défis à relever restent nombreux	39
Notes	43
Bibliographie	44
Annexe 1.A1. Progrès de la réforme structurelle	46
Chapitre 2. Résultats macroéconomiques récents et viabilité des finances publiques	49
Les résultats macroéconomiques récents sont bons	50
Des problèmes de fond subsistent cependant sur le marché du travail	51
Les indicateurs budgétaires sont bien orientés à court terme	54
La viabilité des finances publiques à long terme reste cependant une source de préoccupation	55
Notes	58
Bibliographie	58
Chapitre 3. Mise en place de politiques fiscales permettant de consolider le modèle nordique	61
La fiscalité et le modèle nordique	62
Le système d'imposition duale des revenus comme réponse à la mondialisation	65
Comment optimiser la structure fiscale	66
L'imposition de la main-d'œuvre est excessive	70
La fiscalité locale a besoin d'être modernisée	74
L'assiette de la TVA pourrait être plus large	80
Imposition des sociétés et des revenus du capital	82
Notes	88
Bibliographie	89
Annexe 3.A1. Le système fiscal en bref	92

Chapitre 4. Réformer le secteur des services municipaux	95
Stratégies visant à réaliser des gains de productivité dans les services municipaux	99
Le gouvernement central devrait améliorer le cadre de fonctionnement des municipalités	105
Notes	108
Bibliographie	109
Chapitre 5. Un meilleur fonctionnement du marché du travail	111
Mondialisation et changement structurel	114
La fixation des salaires reste excessivement rigide	118
Problèmes d'adéquation de l'offre et de la demande d'emploi et pénuries de compétences	121
Le modèle nordique nécessite une hausse de l'emploi	129
Notes	137
Bibliographie	139
Annexe 5.A1. Emploi à temps partiel, taux d'emploi et nombre total d'heures travaillées dans l'OCDE	142
Chapitre 6. Hisser le niveau de l'enseignement supérieur au niveau de l'éducation obligatoire	145
Le système éducatif finlandais et l'économie du savoir	146
Les retards dans la transition vers l'enseignement supérieur sont une importante source d'inefficiences	149
La longueur des études contribue également à l'entrée tardive des diplômés de l'université sur le marché du travail	152
Le système basé sur l'offre a engendré des inefficiences	155
Des droits d'inscription pourraient aider à relever la qualité de l'enseignement et améliorer l'efficacité	160
L'augmentation du nombre de doctorats conduit à s'interroger sur la qualité ..	162
Notes	165
Bibliographie	166
Chapitre 7. Attirer et intégrer les travailleurs étrangers	169
Les travailleurs allochtones en Finlande	172
Faire face aux pénuries de main-d'œuvre	173
Attirer et retenir des étudiants allochtones	176
Notes	177
Bibliographie	178
Glossaire	179
Encadrés	
1.1. Le soutien à l'agriculture est coûteux et augmente la pression fiscale	24
1.2. Garantir la cohérence des politiques de développement régional avec les autres politiques publiques	26
1.3. La Finlande et le modèle nordique	36
2.1. Des hausses contractuelles de salaires plus élevées renforcent l'inflation ...	52
2.2. Résumé des recommandations destinées à assurer la viabilité des finances publiques	58

3.1. Quelle est l'importance de la protection sociale ?	64
3.2. Politique environnementale et fiscalité de l'énergie	68
3.3. Le système norvégien d'abattement au titre des fonds propres des actionnaires	86
3.4. Résumé des recommandations concernant la politique fiscale	87
4.1. Réformes récentes de la structure et du financement des municipalités	99
4.2. Synthèse des recommandations pour réformer le secteur municipal	107
5.1. Étude de cas : la fermeture de la papeterie de Voikkaa	116
5.2. Indices d'inadéquation de l'offre et de la demande d'emploi	123
5.3. Recommandations visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail	136
6.1. Les résultats PISA pour la Finlande	148
6.2. Aides destinées aux étudiants	153
6.3. Formation professionnelle	159
6.4. Résumé des recommandations en vue de l'amélioration de l'enseignement supérieur	163
7.1. Recommandations concernant l'accès à la main-d'œuvre étrangère et son intégration	177

Tableaux

1.1. Les autres pays nordiques montrent la voie à suivre dans de nombreux domaines	36
2.1. Résultats macroéconomiques récents et prévisions	53
2.2. Prévisions de recettes et dépenses liées au vieillissement	56
3.1. Composition du taux d'imposition marginal pour une personne rémunérée au salaire brut moyen	75
3.2. Intervalles de taux de l'impôt municipal sur le patrimoine fixés par l'administration centrale	76
3.3. Instabilité des recettes fiscales	79
3.4. Complexité du système fiscal	85
5.1. Modifications de la « filière du chômage »	130
6.1. Admissions dans l'enseignement supérieur des titulaires du certificat de fin d'études secondaires	150
6.2. Taux de chômage par région pour la tranche d'âge 30-34 ans selon le niveau d'étude	157

Graphiques

1.1. Indicateurs des échanges	22
1.2. Les industries à haute et moyenne-haute technologie sont importantes	23
1.3. La Finlande est encore spécialisée dans les secteurs à faible croissance	24
1.4. Part des exportations de haute et moyenne-haute technologie	28
1.5. Avantage comparatif révélé symétrique (ACRS) de la Finlande par secteur ..	29
1.6. Les nouveaux États membres de l'UE sont des concurrents plus redoutables que la Chine	30
1.7. Taux de renouvellement des entreprises dans l'industrie et les services	31
1.8. Investissements directs étrangers	32
1.9. Les entreprises finlandaises ont une très forte intensité de R-D	33
1.10. L'internationalisation des multinationales finlandaises	34
1.11. Répartition des emplois selon leur niveau de qualité (exprimé en déciles) ..	37
1.12. Part du travail dans le revenu	38

1.13. Nécessité d'une plus forte participation des actifs âgés et jeunes	42
2.1. Principaux indicateurs économiques	50
2.2. L'origine des écarts de revenu	51
2.3. Taux d'emploi : Objectifs et résultats récents	52
2.4. Hausse globale des prix à la consommation et coûts unitaires de main-d'œuvre	53
2.5. Évolution budgétaire récente	54
2.6. Le taux de dépendance augmente	56
3.1. Total des recettes fiscales	63
3.2. Dépenses sociales publiques	64
3.3. Évolution de la fiscalité	67
3.4. Coin fiscal moyen sur les gains d'une personne célibataire	70
3.5. Taux marginal d'imposition du travail	71
3.6. Abattement fiscal au titre des revenus du travail	72
3.7. Les revenus municipaux	74
3.8. Imposition de la propriété : comparaison internationale	76
3.9. Répartition des taux municipaux d'imposition du patrimoine	78
3.10. Efficacité des taxes sur la valeur ajoutée	80
3.11. Dépenses fiscales correspondant aux taux réduits de TVA	82
3.12. Taux d'imposition globale sur les dividendes perçus	83
4.1. Le rôle du secteur des services	96
4.2. Écart de productivité par rapport aux États-Unis	97
4.3. Part des services publics fournis par les prestataires privés	98
4.4. Le rôle des entreprises privées est faible	104
5.1. Croissance économique et marché du travail	112
5.2. Population inactive	113
5.3. Taux de sortie du chômage	115
5.4. Fermeture de la papeterie de Voikkaa	118
5.5. Rigidité à la baisse des salaires	120
5.6. Courbe de Beveridge	122
5.7. Inadéquation régionale et sectorielle	124
5.8. Nombre moyen d'années d'enseignement formel	127
5.9. Temps passé en formation professionnelle	129
5.10. Corrélations de l'emploi à temps partiel	132
5.11. Emploi à temps partiel	133
5.12. Incitations au travail des individus à faible revenu	135
5.A1.1. Part de l'emploi à temps partiel, heures travaillées et emploi	143
6.1. Niveau de formation par tranche d'âge et résultats PISA	147
6.2. Taux d'accès à des études supérieures de type A	148
6.3. Taux d'inscription des personnes âgées de 27 ans	150
6.4. Élasticité intergénérationnelle du revenu	156
6.5. Chômage régional et nombre de places disponibles à l'université	157
6.6. Dépenses au titre des établissements d'enseignement supérieur	160
6.7. Nombre total de chercheurs	163
7.1. Population née à l'étranger dans les pays de l'OCDE	170
7.2. Résidents nés à l'étranger selon le pays et l'origine	171
7.3. Solde migratoire et sources d'immigration	172
7.4. Étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur	176

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres

La situation économique et les politiques de la Finlande ont été évaluées par le Comité le 14 avril 2008. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 23 avril 2008.

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Anne-Marie Brook, Petar Vujanovic, Marketta Henriksson et Marte Sollie sous la direction de Peter Hoeller. Isabelle Duong a apporté une aide à la recherche.

L'Étude précédente de la Finlande a été publiée en mai 2006.

Ce livre contient des...



StatLinks 

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

STATISTIQUES DE BASE DE LA FINLANDE, 2007

LE PAYS

Superficie (1 000 km ²)	338.1	Villes principales (milliers d'habitants, fin 2006) :	
dont :		Helsinki	564.5
Terres cultivées	22.6	Espoo	235.0
Forêts	263.1	Tampere	206.4
Lacs	34.3	Vantaa	189.7

LA POPULATION

Population (milliers, fin 2006)	5 277	Population active (milliers)	2 675
Densité au km ² de superficie terrestre	17.4	Population active occupée (milliers)	2 493
Accroissement naturel net (milliers, 2006)	10.8	Population active occupée (% du total) :	
Solde net des migrations (milliers, 2006)	10.3	Agriculture, sylviculture et pêche	4.8
		Industrie et construction	25.9
		Services	69.3

LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT

Composition du Parlement (nombre de sièges) :		Gouvernement, nombre de ministres :	
Parti centriste	51	Parti centriste	10
Parti social démocrate	45	Parti social démocrate	6
Coalition nationale (conservateurs)	50	Parti du peuple suédois	2
Alliance de gauche	17	Total	20
Ligue verte	15		
Parti du peuple suédois	9		
Ligue chrétienne	7		
Autres	6		
Total	200	Dernières élections générales : 18 mars 2007	

LA PRODUCTION ET LE SECTEUR PUBLIC

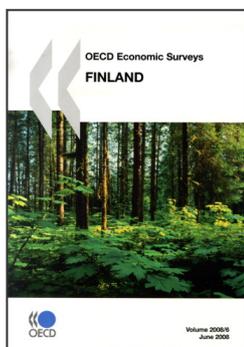
Produit intérieur brut (milliards EUR)	178.5	Consommation publique (% du PIB)	21.2
PIB par habitant (en EUR)	33 746		
Formation brute de capital fixe :		État (% du PIB) :	
% du PIB	20.3	Dépenses courantes et dépenses en capital	47.5
Par habitant (en EUR)	6 864	Recettes courantes	52.5

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services (% du PIB)	44.8	Importations de biens et services (% du PIB)	40.1
Principales exportations (% du total) :		Principales importations (% du total) :	
Métallurgie, machines et transport	36.1	Biens intermédiaires	38.7
Équipement électrique et optique	23.0	Biens de consommation	24.0
Bois, pâte à papier et papier	19.8	Biens d'équipement	23.5
Autres biens	21.1	Énergie	13.8

LA MONNAIE

Unité monétaire : euro		Unités monétaires par USD, moyenne journalière :	
		Année 2007	0.7305
		Avril 2008	0.6351



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Finland 2008

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2008-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « Attirer et intégrer les travailleurs étrangers », dans *OECD Economic Surveys: Finland 2008*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2008-9-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.